

Savoir prendre la parole devant un public

Public cible

Agricultrices et agriculteurs du Var et des départements voisins.

Objectifs

L'objectif est d'acquérir des outils permettant d'améliorer son aisance orale lors de prise de parole en public et / ou face aux médias.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Présentations croisées : Expression des attentes et constitution du groupe.
les éléments de parole devant un public : comment faire Clair, Court, Concis, Concret.
Construire sa posture et ses arguments pour se faire comprendre, faire avancer ses idées et se faire respecter en tant que partenaire d'un dialogue.
Développer sa présence : pour un face à face vivant avec son auditoire
Préparer son intervention : A partir des spécificités de son public, identifier son cœur de message, rassembler ses idées, choisir ses mots, structurer son argumentaire.
Maîtriser son contenu face aux médias, s'y tenir.
Respirer pour maîtriser son stress : toutes les manières de reprendre de l'air
Se faire entendre : voix et diction
Découvrir les méthodes permettant de maîtriser ses émotions

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

05 avr 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

83000 Le Cannet ou Le Val

Nadia Ménager, journaliste et formatrice, Titulaire du BEATEP (Brevet d'État d'Animateur Technicien d'Éducation Populaire)
Laetitia Bauer, animatrice syndicale confédération paysanne du Var

Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):

[via le formulaire en ligne](#)

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 28/03/2024

Tarifs

Adhérent 210€

Non adhérent 210€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Oriane Mertz

oriane.mertz@ardearpaca.org

ARDEAR PACA

ARDEAR PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
MIN 51

15 avenue Pierre Grand

84953

CAVAILLON cedex

Tel. 0777830744

N° d'organisme de formation : 93 84
03722 84

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 92 % sur les formations de 2022%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription